



Le spécialiste français des cosmétiques Bio et naturels Pierre Cattier se rapproche de Kneipp.

Paris, le 4 avril 2011 – Kneipp France, filiale à 100% du Groupe Kneipp basé à Würzburg en Allemagne, réalise l'acquisition du fabricant français de cosmétiques naturels Bio Pierre Cattier. Le 29 mars 2011, M. Dietmar Salein, Directeur Général du Groupe Kneipp, et M. Daniel Aressy, propriétaire de Pierre Cattier, ont signé un accord de cession portant sur 100% des titres de la société. Le Closing et le transfert des actions sont prévus pour le 1^{er} juillet 2011. Kneipp France et Pierre Cattier fusionneront en vue de créer une seule entité qui continuera à opérer sous la dénomination Pierre Cattier. La nouvelle société sera dirigée par le Directeur Général actuel de Pierre Cattier, M. Alexis Fort, et distribuera les marques Cattier et Kneipp ; tous les points de vente et les salariés seront conservés.

Pierre Cattier, dont le siège et les sites de production sont situés à Bondoufle en région parisienne, compte 45 salariés. L'entreprise fabrique et distribue des cosmétiques naturels Bio et génère environ 9 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pierre Cattier est une société fondée par Pierre Cattier en 1968 qui, s'intéressant particulièrement à la médecine dite alternative, s'est lancé dans le développement de produits naturels à caractère médicinal et cosmétique. En 1987, Daniel Aressy, pharmacien, spécialiste de la cosmétologie naturelle, reprend la direction de l'entreprise dont il poursuit l'activité en respectant la philosophie d'origine du fondateur. Il élabore des produits, toujours plus performants, à base d'ingrédients naturels. Sous son impulsion, l'entreprise se positionne en pionnier de la cosmétique Bio certifiée Ecocert et rejoint l'association COSMEBIO. Pierre Cattier possède un savoir-faire et une expertise exceptionnels dans les domaines de la cosmétique et des soins naturels. Les produits Cattier sont sans parabène, sans phenoxyethanol, sans colorants ni parfums de synthèse et sans dérivés d'origine pétrochimique.

Renforcement de Kneipp sur les soins du corps et les cosmétiques naturels

Les philosophies des marques Kneipp® et Cattier sont parfaitement complémentaires, permettant des synergies importantes dans le développement, la production et la vente de produits de soin naturels hydratants et nettoyants pour le visage et le corps. Pour M. Dietmar Salein, les motivations de la transaction sont de trois ordres : « Premièrement, nous voulons renforcer le Groupe Kneipp sur le marché français. Deuxièmement, nous prévoyons de commercialiser les produits Cattier en tant que seconde marque sur les marchés internationaux où Kneipp est déjà présent. Cattier se différenciera de Kneipp sur ces marchés (1) par des canaux de distribution différents (Cattier sera distribué dans les réseaux spécialisés), (2) par son positionnement prix (encore plus haut-de-gamme pour Cattier) et (3) par ses produits Bio tandis que Kneipp se positionne sur les cosmétiques naturels. Enfin, notre objectif stratégique est de renforcer la part des cosmétiques naturels au sein du Groupe Kneipp, tant sur les principaux marchés Européens que sur les marchés étrangers, notamment Asiatiques».

M. Daniel Aressy est aussi « ravi de participer à cette opération, qui réunit deux marques fortes et gammes de produits complémentaires, au bénéfice des deux entreprises, de leurs distributeurs et consommateurs. » M. Aressy, qui continuera à accompagner la société dans un rôle de conseil :



« Je me réjouis de pouvoir dans le futur contribuer à la mise en œuvre de ce rapprochement stratégique à fort potentiel ».

A propos de Kneipp :

Cette marque traditionnelle de produits naturels s'appuie sur l'efficacité et l'innovation pour concevoir des soins de santé et de bien-être, basés sur les travaux de Sebastian Kneipp. L'alliance de la compétence en matière de soins naturels, de l'expérience pharmaceutique ainsi que des méthodes de production modernes soigneusement et scientifiquement contrôlées est la garantie de la qualité des produits Kneipp depuis des générations, aussi bien en matière de produits médicaux, de soins corporels et de bain que de compléments nutritionnels. Le Groupe Kneipp, basé à Würzburg en Allemagne, présent mondialement et employant plus de 400 personnes est détenu à 100% par le groupe allemand PAUL HARTMANN AG.

Conseils ayant accompagné cette transaction

Pour le compte de Kneipp, cette transaction a été initiée et conseillée par Angermann M&A International GmbH et Aelios M&A International Inc. CMW Corporate Finance a conseillé les actionnaires de Pierre Cattier.